



Le Bulletin bimensuel

Le 28 janvier 2005 Volume 18 Numéro 2

SECTEUR CANADIEN DES LÉGUMINEUSES ET DES CULTURES SPÉCIALES : SITUATION ET PERSPECTIVES

La production canadienne de légumineuses et de cultures spéciales a plus que quadruplé depuis 1991-1992, sous l'influence de la diversification des cultures visant à augmenter les revenus des producteurs. L'accroissement de la production a provoqué l'expansion du secteur de la manutention, de la commercialisation et de la transformation de ces cultures, ce qui a stimulé l'emploi et créé des retombées secondaires, particulièrement dans les régions rurales du pays, où le gros de l'expansion a eu lieu. Le présent numéro du *Bulletin bimensuel* dresse un portrait de la situation et des perspectives du secteur canadien des légumineuses et des cultures spéciales.

PRODUCTION

Types de légumineuses et de cultures spéciales

Il existe une grande diversité de légumineuses et de cultures spéciales au Canada, puisqu'on en dénombre au-delà d'une vingtaine. Le terme *légumineuses* est utilisé pour désigner le pois sec, la lentille, le haricot sec, le pois chiche et la féverole. Les cultures spéciales désignent la graine de moutarde, la graine de l'alpiste des Canaries (graine à canaris), la graine de tournesol, le sarrasin, la graine de carvi, la graine de coriandre, la graine de bourrache, le carthame, le millet et le chanvre.

Cet article traite des quatre plus importantes légumineuses cultivées au Canada, soit le pois sec, la lentille, le haricot sec et le pois chiche, ainsi que des quatre plus importantes cultures spéciales : la graine de moutarde, la graine à canaris, la graine de tournesol et le sarrasin. La production de légumineuses et de cultures spéciales a surtout lieu en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario. Le pois sec, la lentille, le pois chiche, la moutarde et la graine à canaris proviennent en grande partie de la Saskatchewan, tandis que la graine de tournesol et le sarrasin proviennent surtout du Manitoba. Enfin, le haricot sec est cultivé en majorité au Manitoba, en Ontario et en Alberta.

Parmi les principales cultures, il existe plusieurs types de graine, dont les suivants : **pois sec** - jaune, vert, petit jaune, perdrix, à grain ridé; **lentille** - grosse verte, moyenne verte, petite verte, rouge, vert foncé tacheté, brune; **haricot sec** - petit rond blanc, Pinto, noir, rouge foncé et rouge pâle, blanc, canneberge, petit rouge, Great Northern, rose, brun, azuki; **pois chiche** - gros kabuli, petit kabuli, desi; **graine de moutarde** - blanche, chinoise, brune; **graine de tournesol** - oléifère et de confiserie; **graine**

à canaris - ordinaire, Canario. Le Canario est un type glabre, mis au point au Canada.

Essor de la production et des emblavures de légumineuses et cultures spéciales

La superficie réservée aux huit principales légumineuses et cultures spéciales est passée de 0,93 million d'hectares (Mha) en 1991-1992 à 3,31 Mha en 2004-2005, ce qui représente une hausse de 256 %. Au cours de cette période, les emblavures de légumineuses sont passées de 0,62 Mha à 2,54 Mha, une progression de 311 %. Les emblavures de cultures spéciales ont progressé de 146 %, allant de 0,31 Mha à 0,77 Mha.

La production canadienne des huit principales légumineuses et cultures spéciales est passée de 1,27 million de tonnes (Mt) en 1991-1992 à 5,23 Mt en 2004-2005, ce qui représente une hausse de 313 %. La production est à la hausse en dépit des replis causés par les conditions climatiques défavorables qui ont sévi au cours de certaines années. De 1991-1992 à 2004-2005, la production de blé a diminué de 19 %, celle des céréales secondaires s'est accrue de 21 %, tandis que la production des oléagineux a fait un bond de 79 %. La part qu'occupent les légumineuses et les cultures spéciales dans l'ensemble de la production canadienne de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et de cultures spéciales est passée de 2 % en 1991-1992 à 8 % en 2004-2005. Le pois sec a largement contribué à cette hausse, puisque sa production a grimpé de 714 % de 1991-1992 à 2004-2005, et la production de lentille a augmenté de 180 %.

Contraintes agronomiques et avantages des légumineuses et cultures spéciales

La production est limitée par les conditions climatiques et les types de sol. Les cultures comme le haricot sec et le pois chiche exigent une plus longue période hors-gel et davantage de chaleur que le pois sec et la graine de moutarde. Le niveau

d'humidité disponible vers la fin de l'été est plus critique pour les cultures comme le haricot sec que pour celles ayant un cycle plus court. Les plantes telles que la lentille et le pois chiche craignent l'excès d'humidité; elles ne poussent donc vraiment bien que dans les sols bruns et brun foncé de la Saskatchewan et de l'Alberta. Pour certaines cultures, l'indisponibilité de produits désherbants constitue un autre facteur limitatif.

Les légumineuses et les cultures spéciales s'insèrent bien dans la rotation parmi d'autres cultures. Leur gain en importance s'est avéré propice aux autres cultures de la rotation, dans la mesure où les cultures spéciales aident à lutter contre les mauvaises herbes, les maladies et les insectes et améliorent la structure et la fertilité du sol. Ainsi, les légumineuses, lorsqu'elles sont bien inoculées, peuvent fixer une grande partie de l'azote dont elles ont besoin. La partie de l'azote ainsi fixé qui n'est pas enlevé avec la récolte devient disponible dans le sol pour la culture de l'année suivante. L'intégration de légumineuses dans une rotation peut améliorer le rendement des cultures qui les suivent. Cependant, l'aptitude à fixer l'azote des légumineuses varie, la féverole et le pois sec étant les plus aptes et le haricot sec le moins apte.

COMMERCIALISATION

À l'échelle mondiale, le Canada est le plus grand producteur de graine à canaris et de pois sec. Il est aussi le premier exportateur de pois sec, de lentille, de graine de moutarde et de graine à canaris.

Méthodes de mise en marché

Au Canada, plus de 100 négociants achètent les légumineuses et les cultures spéciales des producteurs; leur taille varie de la petite

entreprise familiale aux grandes sociétés. Comme beaucoup de négociants sont situés dans plus d'une localité, il existe en fait plus de 300 installations qui acceptent, entre autres denrées, les légumineuses et les cultures spéciales.

Il n'existe aucun marché à terme pour ces cultures au Canada. Les agriculteurs ont la possibilité de négocier des contrats de production avant le semis des cultures, auquel cas le prix leur est habituellement garanti sur une fraction de leur récolte. Il existe des contrats à livraison différée et de prix à terme pour à peu près toutes les légumineuses et les cultures spéciales. Au titre de ces contrats, les agriculteurs fixent le prix de leur récolte pour livraison à une date ultérieure. La production hors-contrat se vend au comptant au moment de la livraison. Il existe en outre de nombreux comptes de mise en commun facultatifs. Grâce à Internet, on dispose d'un nouveau mode de commercialisation pour les légumineuses et les cultures spéciales, qui fonctionne comme suit : le prix offert et le prix demandé ainsi que les points et les dates de livraison sont affichés en ligne. L'acheteur et le vendeur négocient ensuite les modalités détaillées du contrat avant de conclure le marché.

Détermination du prix

Un facteur important de détermination du prix payé au producteur est le coût d'acheminement jusqu'au marché intérieur ou étranger, car le prix payé au producteur est déterminé en fonction du prix que reçoit à son tour le négociant, moins les frais de transport et de manutention. Étant donné que la plupart de la production de légumineuses et de cultures spéciales canadiennes est écoulée à l'exportation, les prix payés au Canada dépendent donc de l'offre et de la demande sur le marché mondial ainsi que de la valeur du dollar canadien. Dans le cas des pois fourragers, le prix est également influencé par les cours des autres sources de tourteaux protéiques et de grains fourragers. Enfin, les considérations relatives à l'offre et à la demande sur le plan régional jouent également sur le prix payé aux agriculteurs.

Manutention et transport

Les producteurs livrent leur production de légumineuses et de cultures spéciales à des installations, ou encore le négociant envoie un camion pour prendre livraison de la récolte à leur ferme. Les installations sont habituellement conçues pour traiter un ou plusieurs types de cultures. Dans certains cas, les silos de collecte conventionnels acceptent également les livraisons, comme par exemple pour les pois fourragers. Les livraisons s'effectuent tout au long de l'année, en fonction soit des prix au comptant, soit des modalités énoncées dans les contrats de production ou de livraison différée.

En général, le transport de ces denrées depuis l'installation du négociant jusqu'aux clients de la région environnante se fait par camion. Le

transport par rail est très courant pour les expéditions chez des acheteurs situés en Amérique du Nord et pour l'acheminement aux ports, dans le cas des livraisons outre-mer. Les pois fourragers, le tournesol et une partie de la production de pois fourragers, de lentille, de pois chiche, de graine à canaris et de graine de moutarde sont expédiés en vrac par wagon; pour le reste, le conteneur est le principal moyen d'expédition, soit en vrac, soit en sac. Les conteneurs sont d'abord envoyés par camion au dépôt ferroviaire le plus proche, puis transportés par rail directement chez l'acheteur si celui-ci est situé en Amérique du Nord, ou aux dépôts portuaires dans le cas des expéditions outre-mer. Les conteneurs peuvent aussi être amenés par camion au dépôt portuaire approprié pour chargement dans les navires. Certaines cultures sont expédiées en sac par wagon de marchandises ou par camion, en vrac dans des wagons-trémies ou encore en conteneur intermodal à destination des ports. La marchandise est ensuite transbordée dans des conteneurs maritimes.

Au port de Vancouver, des installations ont été aménagées pour la manutention flexible du pois sec, de la lentille et du pois chiche en vrac. En général, les légumineuses et les cultures spéciales du Canada sont expédiées à partir des ports de la côte ouest (Vancouver et Prince Rupert), de Thunder Bay, de Montréal et des autres ports le long de la voie maritime du Saint-Laurent, ainsi que du port de Churchill sur la baie d'Hudson dans le Nord.

Consommation intérieure

Au Canada, l'alimentation animale constitue le principal débouché des légumineuses et des cultures spéciales. Dans le cas des pois fourragers, environ 90 % de la consommation intérieure est attribuable à ce secteur, surtout dans les provinces des Prairies, et principalement dans l'alimentation des porcs. De plus, une quantité limitée de lentille, de haricot sec, de féverole et de pois chiche de qualité inférieure est consommée par le bétail. Un autre type d'utilisation important est l'alimentation des oiseaux. La graine à canaris est couramment utilisée à cette fin, ainsi qu'une quantité limitée de graine de tournesol, de graine de carthame, de pois sec, de sarrasin et de millet. Une part restreinte mais toutefois tangible de la production de légumineuses, de graine de moutarde, de graine de tournesol et de sarrasin est destinée à la consommation humaine. Enfin, une partie de la production intérieure est destinée à la production de semences.

Exportation

Le Canada exporte des légumineuses et des cultures spéciales à travers le monde. Près de la moitié des exportations de pois sec sont destinées à l'alimentation animale et l'autre moitié à la consommation humaine. La graine à canaris exportée est destinée à l'alimentation des oiseaux. Les autres légumineuses et cultures spéciales sont destinées à la consommation humaine. Le pois sec est expédié en grande partie en Europe, où il sert surtout dans l'alimentation animale, et en Asie, à des fins principalement alimentaires, mais l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud constituent également des destinations importantes pour le pois sec. La lentille est exportée en grande partie en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Amérique du

Nord et en Amérique du Sud. Quant au haricot sec, il est surtout exporté en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Presque toute la production de pois chiche est exportée dans le sous-continent Indien et le reste en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Les exportations de graine de moutarde sont principalement destinées à l'Europe, à l'Asie et aux É.-U., tandis que la graine à canaris est exportée principalement vers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. La graine de tournesol est exportée principalement aux É.-U. et le reste surtout en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique centrale. Le sarrasin est destiné principalement au Japon, aux É.-U. et à l'Europe. Enfin, certains produits transformés à base de légumineuses et de cultures spéciales, tels que les mélanges de graines d'oiseau et les graines de tournesol grillées, ainsi que des semences, sont destinés à l'exportation.

Les recettes d'exportations du Canada pour les huit principales légumineuses et cultures spéciales ont rapidement atteint un sommet de 1,15 milliard de dollars en 2000-2001 et en 2002-2003, comparativement à 0,3 milliard de dollars en 1991-1992. Elles se sont depuis stabilisées à environ 1 milliard de dollars annuellement.

Commission canadienne des grains (CCG)

La CCG établit les normes de qualité pour les légumineuses et cultures spéciales suivantes au Canada : pois sec, lentille, haricot sec, pois chiche, féverole, graine de moutarde, graine de tournesol, sarrasin et carthame. De plus, la CCG attribue un grade et un certificat aux expéditions destinées à l'exportation. La CCG n'établit pas de normes pour la graine à canaris, mais analyse des échantillons pour déterminer le taux d'impuretés.

La CCG octroie des licences aux sociétés céréalères. Les négociants en légumineuses et en cultures spéciales ne sont pas tous agréés par la CCG. Les sociétés céréalères agréées par la CCG doivent fournir à cette dernière une garantie financière, sous forme d'un cautionnement ou d'une lettre de crédit, qui sert à couvrir leurs obligations envers les producteurs admissibles en cas de faillite. La CCG établit le montant de la garantie en fonction de la somme de ces obligations. Les producteurs ne paient pas directement les frais afférents, mais on peut se douter que les sociétés céréalères répercutent ces frais sur les producteurs. Les producteurs de l'Ouest canadien qui vendent des légumineuses ou des cultures spéciales visées par la *Loi sur les grains du Canada* peuvent être indemnisés en vertu de la garantie jusqu'à concurrence de la valeur du cautionnement si la société céréalère connaît des difficultés financières.

Les légumineuses et les cultures spéciales suivantes sont visées par la *Loi sur les grains du Canada* : pois sec, lentille, haricot sec, pois

chiche, féverole, graine de moutarde, graine de tournesol, sarrasin et carthame.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'agrément des sociétés céréalières ou pour consulter le Guide officiel de classement des grains, veuillez consulter le site Web de la CCG à l'adresse suivante : www.grainscanada.gc.ca

TRANSFORMATION

Le secteur canadien de transformation des légumineuses et des cultures spéciales est hautement diversifié et est présent dans de nombreuses régions du pays. La transformation primaire comprend la réception, le nettoyage et le classement des graines. La transformation secondaire consiste à préparer le produit pour l'utilisation finale par le consommateur; cette opération s'effectue normalement dans d'autres installations que celles utilisées pour la transformation primaire.

Le plus grand transformateur secondaire est le secteur de l'alimentation animale, qui absorbe une quantité croissante de pois sec, ainsi que de lentille, de pois chiche et de féverole, surtout dans les Prairies. L'une des utilisations du pois sec en alimentation animale consiste en un mélange composé de deux parties de pois moulu pour une partie de tourteau de canola. Même si le tourteau de canola est une excellente source de protéines, il est une faible source d'énergie digestible. Le pois est riche en énergie digestible et son aminogramme, qui révèle une teneur élevée en lysine, complète l'aminogramme du tourteau de canola, qui a une teneur élevée en méthionine et en cystine. Ces amino-acides sont essentiels à une bonne croissance. On utilise également un mélange extrudé de pois sec moulu et de graine de canola. Les deux ingrédients se complètent mutuellement et la forte teneur en huile de la graine de canola constitue une source d'énergie et peut se substituer à des produits comme l'huile de maïs et le gras fondu.

Le secteur des graines d'oiseau utilise de la graine de canaris ainsi que de la graine de tournesol, de carthame et de millet, du sarrasin et des pois secs dans les mélanges destinés aux oiseaux en cage et aux oiseaux non domestiques.

La transformation secondaire comprend la séparation du pois, de la lentille et du pois chiche ainsi que la mise en conserve, l'ensachage et la confection de mélanges à soupe, de produits déshydratés, de farine sans gluten, de mets surgelés prêts à servir, en portion individuelle ou non, de soupes, de ragoûts et de grignotines. Le pois et le haricots secs servent aussi à fabriquer des fibres de pois, des farines, des amidons et des concentrés de protéines. Les autres produits incluent les haricots frits et la pâte de haricot. La graine de moutarde est transformée en farine et en condiments. Le tournesol de confiserie est beaucoup utilisé comme grignotine, sous forme de graines grillées par

exemple, et en cuisine, sous forme de graines décortiquées. Le sarrasin est moulu en farine et en gruaux de taille variable; ces produits sont ensuite utilisés en cuisine et entrent dans la fabrication de nouilles, de céréales à déjeuner chaudes et de mélanges à crêpes.

INCIDENCE ÉCONOMIQUE

L'adaptation et la diversification axées sur les légumineuses et les cultures spéciales ont fourni aux agriculteurs un choix de productions potentiellement plus lucratives que les cultures céréalières conventionnelles et leur a permis de répartir leurs risques sur un nombre accru de productions afin d'augmenter leurs revenus. Les producteurs se sont bien adaptés aux légumineuses et aux cultures spéciales, au point où ils sont capables de diversifier leur production dès l'émergence de nouveaux débouchés. La rotation des cultures est un autre facteur bénéfique de cette diversification, car elle permet d'améliorer la lutte contre les mauvaises herbes, les insectes et les maladies et de réduire ainsi les achats d'intrants. L'utilisation de légumineuses dans une rotation permet de réduire les dépenses pour l'engrais azoté.

Les recettes agricoles provenant de la vente de légumineuses et de cultures spéciales ont grimpé de 223 % depuis 1991, pour atteindre 0,83 milliard de dollars en 2003, celles des céréales secondaires se sont accrues de 27 %, à 1,44 milliard de dollars, et celles des oléagineux ont augmenté de 129 %, à 2,72 milliards de dollars, alors que les recettes découlant de la vente de blé ont reculé de 7 %, pour s'établir à 2,47 milliards de dollars. Les données pour les recettes provenant de la vente de légumineuses et de cultures spéciales ne représentent toutefois que sept des principales cultures; les recettes pour l'ensemble des cultures auraient donné un chiffre plus important.

L'essor de la production a également bénéficié au reste de l'économie en stimulant les activités de manutention, de transformation et de transport de ces produits, surtout dans les localités rurales. On estime à environ 2 500 le nombre d'emplois directement fournis par les négociants en légumineuses et en cultures spéciales. À ces emplois s'ajoutent ceux offerts dans les silos de collecte, ainsi que dans des activités comme le transport, le transbordement, les silos portuaires, la fabrique de sacs, la construction de conteneurs, le traitement secondaire, la production d'intrants et d'inoculants pour les légumineuses et la production de semences.

PERSPECTIVES POUR 2005-2006

La production canadienne des huit principales légumineuses et cultures spéciales devrait accusé une diminution en 2005-2006, en raison du recul des superficies ensemencées et des rendements moyens inférieurs à la tendance à long terme pour la plupart des cultures. Pour obtenir de plus amples renseignements et des mises à jour périodiques, consultez le document « Canada : perspectives des légumineuses et cultures spéciales » à l'adresse www.agr.gc.ca/mad-dam/

PERSPECTIVES À LONG TERME

Production et utilisation

Les superficies ensemencées et la production de légumineuses et de cultures spéciales au Canada devraient continuer de s'étendre modérément au cours de la prochaine décennie, grâce à la mise au point de variétés à rendements supérieurs, à l'expansion de la superficie attribuable aux producteurs des Prairies qui cherchent à diversifier au détriment d'une céréaliculture exclusive, et à la demande croissante sur les marchés canadiens et internationaux. L'importance de l'augmentation dépendra, d'une part, des recettes provenant des légumineuses et des cultures spéciales par rapport à celles des céréales et des oléagineux, et d'autre part, des conditions d'humidité, des stocks de report, des considérations liées à la rotation culturale et de la capacité des producteurs à diversifier. La Saskatchewan devrait être la principale bénéficiaire de cette croissance en raison de l'étendue de son territoire et de la mise au point continue de variétés adaptées à la production dans cette province. On prévoit que la hausse de production sera le résultat d'une augmentation des superficies ensemencées, mais les rendements moyens devraient également continuer à s'améliorer.

En vertu de la loi américaine sur la sécurité financière agricole et l'investissement rural de 2002 (Farm Security and Rural Investment Act - FSRIA), le pois sec, la lentille et le pois chiche de petit calibre sont pour la première fois admissibles au programme de prêt. Depuis, la production américaine de pois secs et de lentilles a fortement progressé, livrant ainsi une compétition accrue aux pois secs et lentilles du Canada sur les marchés internationaux et exerçant des pressions baissières sur les prix canadiens. Si la production continue de s'accroître aux É.-U., la compétition et les pressions s'intensifieront. Toute baisse des prix canadiens limiterait l'essor attendu de la production canadienne.

Voici les tendances décennales pour des cultures particulières au Canada, à compter de 2005-2006 :

Pois sec - On prévoit que la production tendra modérément à la hausse en raison d'une augmentation de la demande dans les secteurs fourrager et alimentaire, de la mise au point de meilleures variétés et de l'intégration du pois sec dans des rotations culturales. Le Canada devrait demeurer le principal producteur et exportateur de pois sec à l'échelle mondiale. On s'attend à de nouveaux débouchés pour les pois fourragers, en particulier dans l'Est asiatique.

Lentille - La production devrait augmenter modérément sous l'influence de la hausse de la demande mondiale, de la vaste étendue de terres propices à la production de lentille dans les Prairies, en particulier en Saskatchewan, de la mise au point de meilleures variétés et de l'amélioration des facteurs agronomiques. On

s'attend à ce que le Canada devienne le premier producteur de lentille au monde et qu'il continue d'occuper le rang de premier exportateur.

Haricot sec – La production devrait tendre modérément à la hausse, en particulier au Manitoba et en Saskatchewan. La Saskatchewan devrait devenir une des principales provinces productrices de haricot sec, grâce à la disponibilité de variétés ayant une saison de croissance plus courte. Ce sont les haricots colorés qui devraient enregistrer le plus fort taux de croissance. La part canadienne des marchés mondiaux devrait augmenter dans la foulée de la hausse de production.

Pois chiche - La production devrait tendre à la hausse, mais l'ampleur de son essor dépendra de la mise au point de variétés plus résistantes aux maladies et à cycle court, afin de permettre la récolte de cette denrée sur une plus vaste superficie et la réduction des risques de production. Le Canada devrait occuper une plus grande place à l'échelle mondiale, tant au chapitre de la production que de l'exportation.

Graine de moutarde - On prévoit que la production augmentera lentement car le marché est restreint, mais le Canada devrait demeurer le principal exportateur.

Graine à canaris/Canario - La production devrait progresser lentement, à moins que l'on trouve d'autres utilisations qui entraîneraient une hausse de la demande. Des recherches sont en cours en vue de trouver des débouchés pour le Canario en alimentation humaine et dans le secteur industriel, entre autres, pour la fabrication de cosmétiques. Si les recherches portent fruit, la demande de graine à canaris augmentera plus rapidement, ce qui entraînera une hausse plus importante de la production.

Graine de tournesol - La production de tournesol de confiserie devrait augmenter modérément en harmonie avec la hausse de la demande. On s'attend aussi à un accroissement de la production du tournesol oléagineux, mais le taux de croissance dépendra du prix de l'huile végétale, ainsi que de la hausse de la demande pour des graines d'oiseaux. Il faudra également surveiller l'augmentation de la demande pour la variété NuSun, graine de tournesol ayant une teneur moyenne en acide oléique et donc une faible teneur en graisse saturée. La production de la variété NuSun a augmenté aux États-Unis en raison d'une forte demande pour l'huile de NuSun. Une hausse vigoureuse et continue de la demande pour l'huile de NuSun et des prix intéressants pourraient entraîner une croissance plus rapide de la production canadienne de tournesol oléagineux et, éventuellement, une reprise des activités de broyage du tournesol au Canada.

Sarrasin - La production devrait augmenter lentement d'ici la mise en marché de nouvelles variétés à rendements plus élevés et plus tolérantes au gel. La mise au point de telles variétés devraient favoriser une hausse de la production. Des recherches sont en cours en vue de trouver des utilisations pour le sarrasin dans les industries pharmaceutiques et nutraceutiques qui devraient entraîner une hausse de la demande.

Autres - La production de cultures spéciales à plus petite échelle, notamment les épices, les herbes, l'épeautre, le kamut, quinoa et le chanvre, devrait s'intensifier au cours de la prochaine décennie. Toutefois, le marché pour ces cultures peut se saturer très rapidement. Par conséquent, ces cultures seront importantes pour certains producteurs, mais on ne s'attend pas à une progression importante des superficies ensemencées.

Transformation

Le secteur de la transformation primaire des légumineuses et des cultures spéciales devrait continuer de croître lentement après une croissance rapide à la fin des années 1990 et au début des années 2000. L'industrie de la transformation primaire de la Saskatchewan fait l'objet d'une consolidation à la suite de son développement accéléré et du recul de la production agricole entre 2001-2002 et 2003-2004 causé par des conditions climatiques défavorables.

Étant donné son retard par rapport à l'industrie de la transformation primaire, l'industrie de la transformation secondaire des légumineuses et des cultures spéciales devrait progresser à un rythme plus rapide que celle-ci. On prévoit une augmentation de la transformation secondaire dans tous les secteurs (aliments, fourrages, graines d'oiseaux et usages industriels). Le secteur de la transformation secondaire est appelé à se diversifier davantage, notamment grâce à la production d'une plus grande gamme de produits. L'augmentation des activités de transformation secondaire devraient entraîner une hausse de la consommation intérieure et un accroissement des exportations de produits semi-transformés et entièrement transformés.

Préservation de l'identité

Dans les secteurs de la production et de la transformation primaire, on s'attend à une capacité accrue de préservation de l'identité et de traçabilité des cargaisons en réaction à la demande des consommateurs.

Recherches

Les recherches se poursuivent en vue de mettre au point de meilleures variétés et des mesures de lutte contre les mauvaises herbes, les insectes et les maladies. Les travaux de recherches visant à mettre au point des produits tirés de légumineuses et de cultures spéciales se poursuivent également. Ces travaux visent notamment l'utilisation en alimentation animale, le potentiel pharmaceutique et nutraceutique et les usages alimentaires et

industriels. Les chercheurs et les représentants sectoriels du Canada et de plusieurs autres pays travaillent à l'élaboration de normes internationales pour l'identification et l'analyse des légumineuses. Des méthodes seront mises au point pour l'analyse de caractéristiques comme la couleur, la texture, le goût, le temps de cuisson et la capacité de fendage et de mouture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Stan Skrypetz
Analyste des légumineuses et cultures spéciales
Téléphone : (204) 983-8972
Courriel : skrypetzs@agr.gc.ca

© Sa Majesté du chef du Canada, 2004

Version électronique disponible à
www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-6228
 No d' AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction des politiques de commercialisation,
Direction générale des politiques stratégiques,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524

Directrice : Maggie Liu
 Chef : Fred Oleson

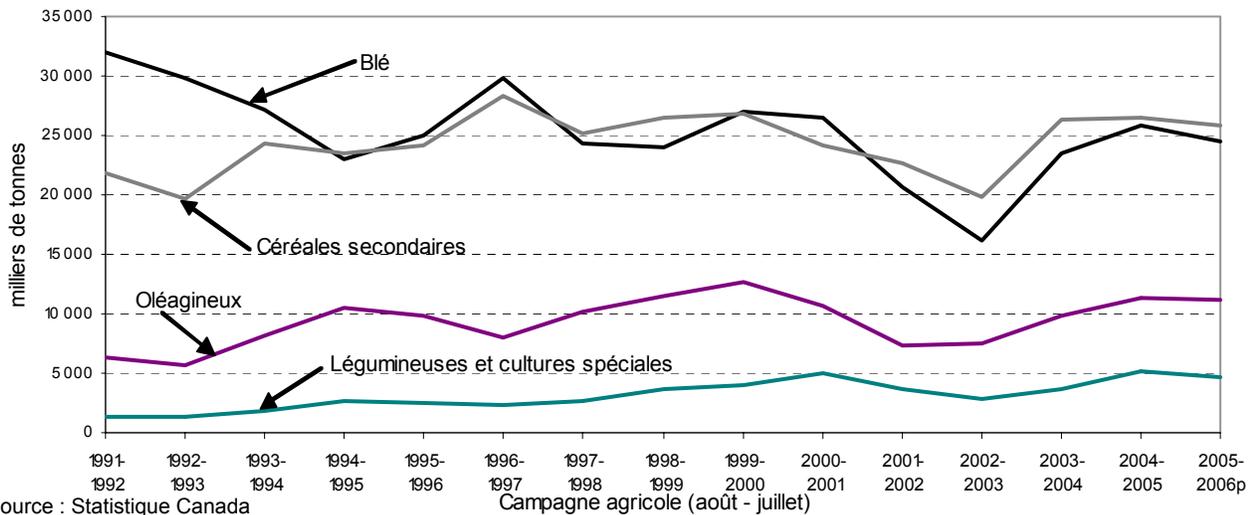
Directeur de la rédaction :
 Gordon MacMichael

Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez transmettre votre adresse électronique à bulletin@agr.gc.ca.

Publié aussi en anglais sous le titre :
Bi-weekly Bulletin
 ISSN 1207-621X
 No d' AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé

CANADA : PRODUCTION DES CÉRÉALES, OLÉAGINEUX, LÉGUMINEUSES ET CULTURES SPÉCIALES

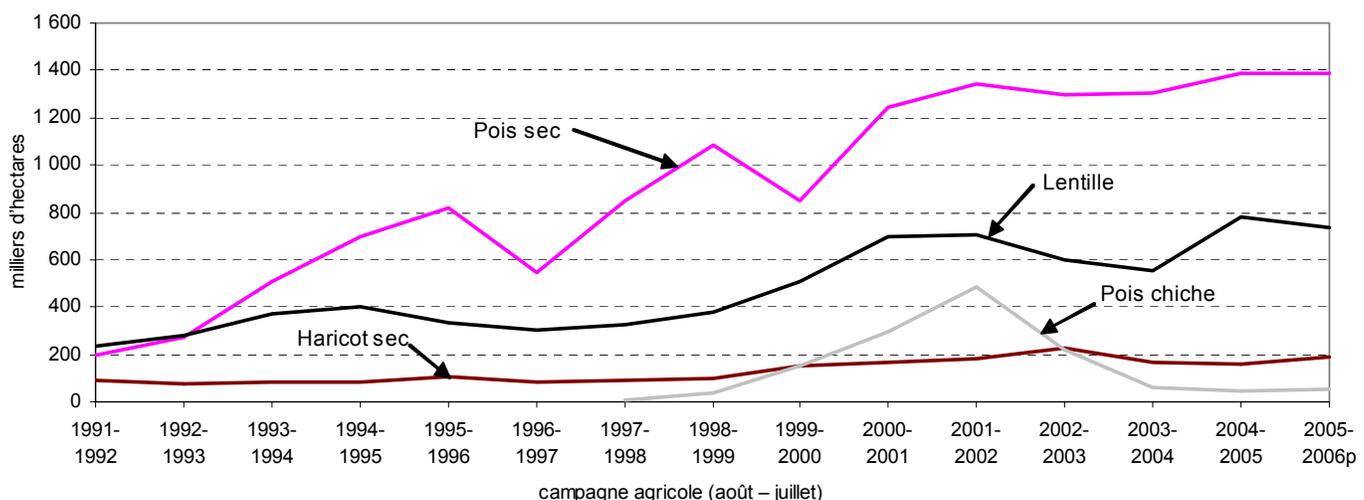


CANADA : PRODUCTION ET VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRINCIPALES LÉGUMINEUSES ET CULTURES SPÉCIALES

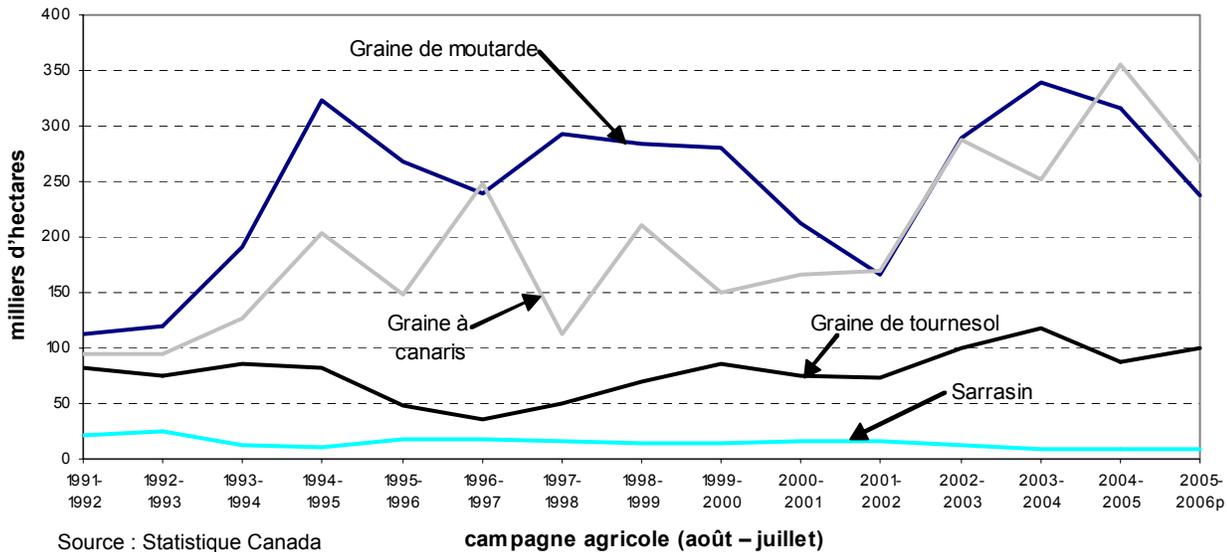
	Pois sec	Lentille	Haricot sec	Pois chiche	Graine de moutarde	Graine à canaris	Graine de tournesol	Sarrasin	Total	Valeur des exportations* M\$
	milliers de tonnes									
1991-1992	410	343	136		121	100	134	23	1 267	317
1992-1993	505	349	73		133	124	65	11	1 260	346
1993-1994	970	349	131		216	128	79	8	1 881	473
1994-1995	1 441	450	171		319	240	117	12	2 750	661
1995-1996	1 455	432	203	1	244	155	66	21	2 577	781
1996-1997	1 169	403	133	4	231	285	55	22	2 302	690
1997-1998	1 747	379	164	15	243	115	65	17	2 745	782
1998-1999	2 337	480	189	53	239	235	112	15	3 660	955
1999-2000	2 252	724	294	197	306	166	122	13	4 074	1 011
2000-2001	2 864	914	268	388	202	171	119	14	4 940	1 152
2001-2002	2 023	566	298	455	105	114	104	16	3 681	1 145
2002-2003	1 365	354	414	156	154	176	157	12	2 788	916
2003-2004	2 124	520	356	68	226	226	150	10	3 680	1 021
2004-2005	3 338	961	220	51	305	300	54	5	5 234	1 050p
2005-2006p	2 875	840	340	60	185	245	140	9	4 694	1 100p

P : prévision d'AAC, janvier 2005
Source : Statistique Canada

CANADA : SUPERFICIE ENSEMENCÉE EN LÉGUMINEUSES

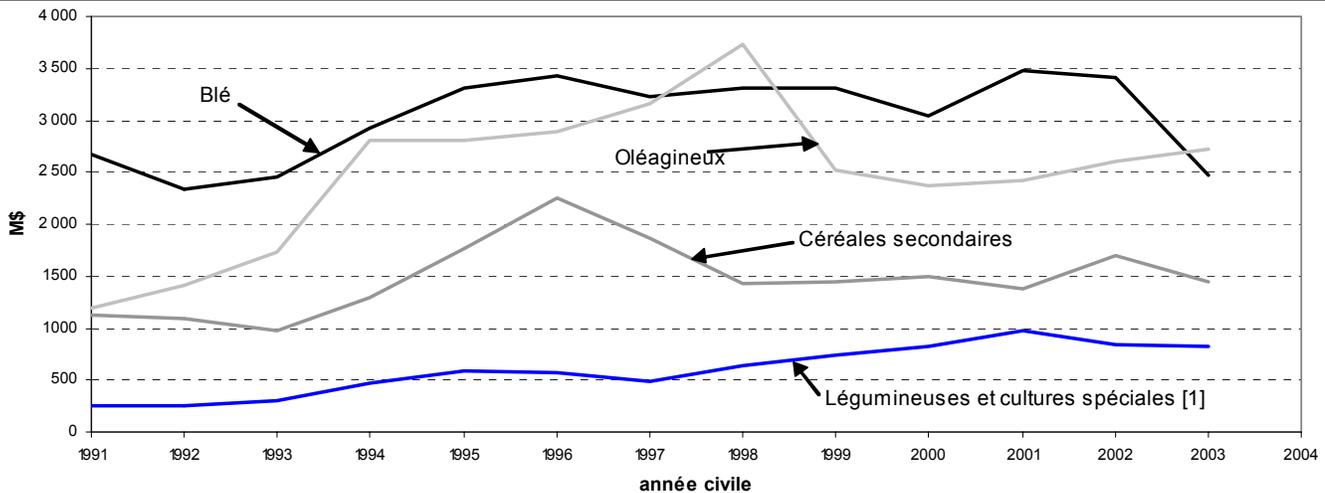


CANADA : SUPERFICIE ENSEMENCÉE EN CULTURES SPÉCIALES



Source : Statistique Canada
p : prévision d'AAC, janvier 2005

CANADA : RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES



[1] : pois sec, lentille, haricot sec, pois chiche, graine de moutarde, graine à canaris, graine de tournesol
Source : prévision d'AAC, janvier 2005

CANADA : SUPERFICIES ENSEMENCÉES EN LÉGUMINEUSES ET CULTURES SPÉCIALES EN 2004-2005, PAR PROVINCE

	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec	Provinces de l'Atlantique
..... pourcentage.....							
Pois sec	*	20	75	4	*	*	*
Lentille		1	99	*			
Haricot sec		12	2	50	31	5	*
Pois chiche		13	87				
Graine de moutarde		17	82	1	*		
Graine à canaris		1	96	3			
Graine de tournesol	*	2	18	79	*	*	*
Sarrasin	*	*	1	73	21	5	*

*petite superficie

Source : Statistique Canada et AAC

PART CANADIENNE : PRODUCTION ET EXPORTATIONS MONDIALES DES LÉGUMINEUSES ET CULTURES SPÉCIALES

Campagne 2004-2005	Part approximative du Canada à l'échelle mondiale	
	Production	Exportations
.....pourcentage.....		
Graine à canaris	88	90
Graine de moutarde	10	60
Pois sec	27	60
Lentille	25	55
Haricot sec	1	8
Sarrasin	*	5
Pois chiche	*	4
Graine de tournesol	*	2

* moins de 1 %

Source : prévision d'AAFC, janvier 2005